

AFFICHAGE

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire

Le mardi 28 mars 2023 à 20h00

A la salle de Conseil

Ambrault, le 23 mars 2023

Le Maire,
Etienne AUJARD



ORDRE DU JOUR:

- Procès-verbal réunion du 2 Février 2023,
- Vote des comptes administratifs 2022,
- Affectation de résultat,
- Vote du compte de gestion 2022,
- Vote des taux d'imposition
- Délibération mise à disposition des agents communaux,
- Demande d'extinction de créance,
- Demande de subvention,
- Compte rendu du comité forêt de cœur de Bommiers,
- Recrutement contractuel du 01/04/2023 au 31/10/2023
- Divers.